

# Les situations limites en SSIAD

Frédérique DROPSY (Directrice du SSIAD de St Pierre des Corps), Pascale MARIE (Aide-soignante du SSIAD d'Amboise), Catherine ROYER (Infirmière coordinatrice du SSIAD d'Amboise), Odile VERY (Infirmière coordinatrice du SSIAD de Château-Renault), Sylvie WERY (Aide-soignante du SSIAD de St Pierre des Corps)



Service de Soins Infirmiers  
A Domicile



## Définition de la situation limite

La situation limite bouscule les manières d'agir habituelles des professionnels.

Elle est source de conflits de valeurs.

Elle doit donc inciter les professionnels à la recherche d'un éclairage éthique, philosophique, juridique et déontologique.

Exemples : refus de toilette, acharnement des proches au mépris des capacités ou volontés du patient, ...



## Etude de cas : Monsieur PIC, patient Alzheimer

Monsieur PIC est un ancien rédacteur de quotidien régional et peintre amateur.

Après un 1<sup>er</sup> mariage dont sont nés 3 enfants, il vit une histoire fusionnelle avec sa 2<sup>de</sup> épouse, très attachée à l'apparence physique. Ils habitent en appartement.

Monsieur PIC est atteint par la maladie d'Alzheimer.

- Nov. 2001**
- Monsieur PIC est en GIR 2.
  - Perte de repères, perte d'estime de soi
  - Déambule - Suit sa femme
  - Stimulation permanente
- Une aide à domicile : tous les soirs et 2 PM / semaine pour le sortir  
Accueil de jour 3 fois / semaine  
Le SSIAD : 5 matins / semaine pour la toilette

- 2002**
- Incontinence urinaire et fécale
  - Epouse en épuisement
- Une art-thérapie est mise en place (peinture).  
Le SSIAD : 7j/7  
Demande d'APA déclenchée.

- 2003-2004**
- Maladie en évolution => l'art-thérapie stoppée)
  - Mise en place de l'hébergement temporaire.
- Les 1<sup>ers</sup> conflits apparaissent avec les aides à domicile.

- 2005**
- Perte d'autonomie dans les transferts et déplacements
  - Monsieur PIC devient opposant face aux sollicitations insistantes de sa femme.
  - Période d'agitation



Mme PIC insiste pour qu'une douche quotidienne continue d'être pratiquée, « plus efficace que la toilette au lavabo ».

1<sup>er</sup> conflit avec le SSIAD : Après divers échanges, arrêt des douches dans la baignoire en raison du risque de chute.

- 2006**
- Monsieur PIC est en GIR1
  - Mme PIC exige une toilette complète tous les jours
- Elle s'épuise, sans soutien des enfants (« tu l'as voulu, tu t'en occupes ») et alors que l'Accueil de jour risque de ne plus être en mesure d'accepter son mari.



Elle refuse absolument le placement.  
2<sup>ème</sup> conflit : Un lit médicalisé est nécessaire face aux difficultés de transfert et mobilisation.

- 2007**
- Monsieur PIC est agressif. Il ne contrôle plus ses mouvements, il faut parer les coups.
  - Mme PIC n'entend pas que l'organisation des soins doit évoluer en fonction de l'état de son mari.



3<sup>ème</sup> conflit : Une toilette complète quotidienne n'est plus possible.

- 2008**
- Mme PIC sollicite l'intervention du SSIAD le soir à la place du service d'aide à domicile.
- Depuis 2003 : 4 changements de services et multiples changements de salariée affectée.  
Le SSIAD accepte d'intervenir le soir à partir de la fin d'année. Mme PIC ravie témoigne pour la 1<sup>ère</sup> fois de la reconnaissance.



- 2009**
- Monsieur PIC est très perturbé au retour des hébergements temporaires. Mme PIC décide de les arrêter.
  - Difficultés de déglutition et fausses routes
- 4<sup>ème</sup> conflit : Faire accepter à Mme PIC une alimentation mixée pour continuer d'alimenter son mari.



- 2010**
- Janvier : fausse route avec hospitalisation de 15 jours
  - Mi février : décès de Monsieur PIC à son domicile

REFUS exprimé

Ecoute active et empathie

Négocier

Il a fallu neuf années d'écoute, d'observation, de compréhension et de dialogue pour accompagner Mme PIC vers l'acceptation de la dépendance de son mari et procurer à son époux une prise en charge thérapeutique adaptée à son état.

Les conflits résultaient du niveau d'exigence de l'épouse (que son mari bénéficie du meilleur) sans prendre en compte les capacités de celui-ci et les recommandations des professionnels.